

VILLE A VILLE

Développement du numérique pour inciter à l'activité physique

QUESTION INITIALE :

« L'animatrice territoriale en santé du Territoire de Belfort – 90 (à l'ARS de Franche Comté) travaille actuellement avec la ville de Belfort sur un projet sport santé.

Nous souhaitons développer une application smartphone incitant les habitants à utiliser des modes de déplacements comme le vélo ou à pied pour évoluer au sein de la ville. L'application présentera un gain calorique et énergétique (gain CO2) gagné par l'utilisateur s'il pratique une mobilité physique au lieu de prendre la voiture.

Cette application sera accompagnée des panneaux signalétiques en ville indiquant le temps de marche.

Je me permets de vous poser deux questions :

- y aurait-il des Villes-Santé qui aient déjà mis en place une application smartphone similaire?
- quels seraient les financements possibles dont vous auriez connaissance ? »

Nous vous invitons à répondre directement à l'adresse Solene.WIEDNER-PAPIN@ars.sante.fr et en mettant en copie secretariat@villes-sante.com

REPONSES DES VILLES DU RESEAU

LA ROCHE SUR YON

La ville de La Roche sur Yon n'a pas mis en place cette application smartphone, cependant, nous travaillons actuellement à la création d'une carte de déplacement piéton.

Cette carte est construite comme une carte de bus ou métro avec des lignes principales et des stations et entre chaque station nous indiquons le temps et la durée pour s'y rendre.

Nous avons pensé créer une application, donc je suis intéressée pour obtenir les réponses que vous auriez à votre questionnaire.

Carline MESSAGER, coordinatrice Santé à la Mission Santé Publique de la ville de La Roche sur Yon, messagerc@ville-larochesuryon.fr

LORIENT

Je connais la carte verte de Saclay, qui a l'avantage d'être collaborative et d'avoir été réalisée sur des produits libres : fond Openstreetmap et le logiciel Chimère. Elle existe sur Android et Iphone. L'outil ne donne pas les gains CO2 et caloriques, mais cela serait un développement possible.

<http://saclay.carte-ouverte.org/>

Ce type de carte peut offrir beaucoup d'autres informations, dans la mesure où un administrateur la gère. C'est un moyen d'amener les usagers à l'utiliser pour les déplacements.

Le club des villes cyclables et l'Ademe pourraient avoir des infos pour les recherches de financements.

Documents joints :

- [Présentation de l'application carte ouverte de Saclay](#)
- [Article « Une carte collaborative pour inciter à la marche »](#)
- [Co/opérer et informer la marche métropolitaine : démarche d'implication citoyenne pour la détermination des cadres et formes urbaines appropriés au développement de la marche](#)

Pour compléter les arguments incitatifs à la pratique du vélo, on peut aussi demander au logiciel de calculer l'économie financière réalisée en effectuant un trajet à vélo.

D'autres organismes pourraient aussi apporter leurs expériences, notamment :

- La **Fédération des usagers de la bicyclette** - La FUB regroupe plus de 190 associations de cyclistes urbains. Perrine Burner, chargée de communication FUB Mail : p.burner@fub.fr Tél : 03 88 76 70 86
<http://www.fub.fr/velo-ville/environnement/velo-bon-sante-moral>

- Le **Club des villes & territoires cyclables** - L'association rassemble plus de 1500 collectivités territoriales. Club des villes et territoires cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre - 75009 Paris - tél (33) 1 56 03 92 14 - fax (33) 1 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

Un appel à projets est en cours avec la **Fondation internet nouvelle génération (Fing)** : <http://www.villes-cyclables.org/?titre=lancement-de-l-appel-a-idees---programme-definnovation-mobilites-actives&mode=evenements-innover-pour-le-velo&id=5556>

Les **avantages sanitaires de la pratique du vélo** dans le cadre des déplacements domicile-travail Décembre 2013 :

http://www.villes-cyclables.org/modules/kameleon/upload/ciduv_2013dec_avantages_sanitaires_du_velo.pdf

Jean-Claude BARON, Pôle Cadre de Vie / Environnement de la Ville de Lorient, jcbaron@mairie-orient.fr

THIONVILLE

La Ville de Thionville possède un site internet appelé Mobilithi : <http://www.mobilithi.fr/>

Il regroupe tous les modes de déplacements existants sur Thionville.

Dans le cadre de notre plan « modes doux », nous avons intégré sur ce site un onglet concernant le jalonnement piéton (bientôt opérationnel, mais les panneaux sont déjà installés) et prochainement un onglet concernant le Pédibus de la ville.

En complément, nous avons créé une application smartphone pour le Pédibus, permettant une utilisation autonome de l'outil par les parents volontaires : inscriptions des enfants, création de ligne, info de dernière minutes, gestion des accompagnateurs, etc.

Il ne s'agit pas du même type d'application smartphone que vous souhaitez créer mais l'onglet « jalonnement piéton » (encore en cours de développement) sur le site internet devrait offrir plus ou moins les mêmes options que votre application.

Cela me permet d'en venir au financement : nous avons un Contrat local de santé à Thionville et dans ce cadre, j'ai pu obtenir des financements d'un appel à projet « activité physique à des fins de santé », commun à l'ARS Lorraine, le Conseil Régional de Lorraine, le Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle et la DRJSCS. Seul le Conseil Régional de Lorraine et le Régime Local d'Assurance Maladie ont financé ce plan « modes doux », pour la partie « mise à jour du site internet et création de l'application » et exclusivement sur du fonctionnement.

Je reste à votre disposition pour tout complément. Dans ce cas, je prendrais attache avec mes collègues du service mobilités, qui gèrent ce dossier.

Je suis également preneuse de toutes les autres réponses que vous pourriez avoir à ce sujet.

Pauline PATOUT, Mission santé au C.C.A.S. de Thionville, Patout.P@mairie-thionville.fr